

Assesse 7

Commune d'Assesse

Déclaration de politique générale 2013-2018



**Une commune + citoyenne,
+ verte et + solidaire !**

Assesse, le 17 avril 2013

Introduction

En termes de méthode, la volonté la nouvelle majorité assessoise est de **renforcer la collégialité des décisions, d'assurer le respect de nos concitoyens et de rendre la commune plus participative.**

Dans les faits, ce changement de mode de gouvernance se traduira par une attention à :

- veiller à un fonctionnement collégial et à la codécision pour les choix les plus importants sur le plan budgétaire ou quant à l'avenir de la commune ;
- garantir une plus grande participation des citoyens en amont des décisions importantes, via des processus participatifs, la mise en place de commissions consultatives (notamment pour les aînés et pour la jeunesse), la dynamisation du conseil communal et la désignation d'un(e) président(e) de celui-ci hors collège communal ;
- réinstaurer le respect à l'égard des citoyens d'Assesse et des travailleurs de l'administration communale et du CPAS, notamment en associant de façon plus étroite ces derniers aux travaux et décisions du Collège ;
- garantir la plus grande objectivité et l'égalité des citoyen(ne)s assessois(e)s face aux décisions prises par le collège communal, notamment en matière de recrutement ;

En termes de contenu, la nouvelle majorité souhaite s'engager dans **des projets plus durables et plus solidaires, davantage orientés vers les relations humaines et la solidarité interpersonnelle, dans un souci du respect de l'environnement. En bref, il s'agit pour la nouvelle majorité de faire d'Assesse, une commune + citoyenne, + verte et + solidaire !**

Ces différents éléments sont détaillés plus loin en fonction des compétences spécifiques des différents échevins et du président du CPAS, mais également dans un souci de complémentarité et de collaboration correspondant à l'engagement fondateur de la nouvelle majorité de fonctionner de façon transversale. Ils seront réalisés au cours de la législature, en tenant compte de l'évolution des circonstances mais également des possibilités budgétaires.

Une série de missions structurelles de la commune ne sont pas détaillées (état-civil, comptabilité, administration, propreté publique,...) dans la présente note de politique générale, non pas qu'elles ne soient pas importantes pour la nouvelle majorité, mais qu'elles apparaissent plus routinières et qu'elles se poursuivront dans la continuité du service au public. Ça n'empêche qu'elles feront également l'objet d'évaluation régulière et d'adaptation si nécessaire, dans l'esprit de la présente déclaration : dans le respect de chacune et chacun et dans un souci de participation des travailleurs aux changements éventuellement nécessaires.

Un défi transversal sera également d'équiper et de s'installer dans la nouvelle maison communale et d'y réussir la cohabitation et la collaboration entre le personnel du CPAS et de la Commune. Il s'agit assurément d'un enjeu de développement important pour celle-ci et d'amélioration du service aux citoyens, auquel nous nous attacherons évidemment.

Bourgmestre : Pierre Tasiaux

En charge des Travaux, de la Ruralité (PCDR), de l'Agriculture, de la Sécurité et de la Police, de l'Etat Civil, des Bâtiments communaux et de la coordination générale.

Projets prioritaires**Ruralité et agriculture**

- Poursuivre et finaliser l'opération de développement rural (ODR), en collaboration avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et tous les échevins, particulièrement celui de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du logement.
- Promouvoir et soutenir, avec l'échevin de l'Economie et des finances, l'agriculture locale, la production et la vente locale des produits de cette agriculture
- Faire des agriculteurs de véritables acteurs du développement rural par leur participation à certains services locaux ou dans les organes de réflexion sur le développement rural.

Travaux (en collaboration avec l'échevin de la mobilité)

- Réaliser de manière prioritaire la rénovation, la sécurisation, l'égouttage et la mise en place de lieux de convivialité de Sorinne-la-Longue.
- Sécuriser les entrées de villages ou quartiers, des proximités de lieux publics et écoles (trottoirs, chicanes, plateaux, parkings sur voirie large, etc.....)
- Recréer ou améliorer les liaisons douces principalement pédestres et cyclistes entre les villages et les quartiers et ce en collaboration avec le groupe chemins et sentiers
- Activer le programme d'égouttage de la SPGE principalement sur les communes de Maillen et Assesse.
- Continuer les programmes d'entretien annuel, en mettant l'accent sur l'enduisage et le schlammage des voiries, permettant à peu de frais, de prolonger sensiblement la durée de vie de celles-ci. Dans tous ces travaux d'entretien, tenir compte de manière prioritaire des usagers faibles.
- Aménager le Centre de Crupet en sollicitant les subsides régionaux et européens, pour embellir un des plus beaux villages de Wallonie (en concertation avec le contrat de village)

Sécurité et police

- Former à la sécurité routière pour les enfants de nos écoles.
- Développer une politique préventive face aux nuisances, aux incivilités et à l'insécurité (médiateur, éducateur de rue,...)

- Améliorer les conditions de sécurité lors de tout événement de plus ou moins grande importance sur le territoire de la commune d'Assesse (mise en place d'une cellule de sécurité communale, respect des normes de sécurité incendie,...)
- Organiser une coordination régulière avec la police de proximité de la zone des Arches pour améliorer l'information et le suivi de la sécurité sur la commune d'Assesse
- Rédiger dans l'année le plan communal d'urgence et d'intervention, outil essentiel en cas d'incident majeur.
- Contrôler le respect des prescriptions et réglementations urbanistiques et environnementales et si nécessaire dresser des procès-verbaux.

Personnel

- Associer de manière plus étroite le personnel aux travaux et décisions du Collège
- Continuer à former les membres du personnel pour les valoriser, mais aussi les évaluer régulièrement et les rencontrer pour tenir compte de leur expertise, de leurs aspirations, de leurs craintes, de leurs forces mais aussi de leurs faiblesses.

Coordination générale

Je veillerai particulièrement à la cohésion du Collège Communal.

Tous, nous sommes appelés à fournir à la population Assessoise un service de qualité dans tous les domaines de la vie communale. Nous nous devons d'être disponible, à l'écoute du citoyen, compréhensifs. Chacun doit être traité de manière juste, être compris et nous nous devons de répondre aux sollicitations. Mais nous avons aussi la responsabilité de gérer cette commune, ce qui impliquera parfois aussi de ne pas pouvoir répondre positivement aux demandes, notamment si elles sont infondées ou impossibles à réaliser.

Premier Echevin : Didier Want

En charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Energie, du Logement, de la Mobilité, de l'Environnement, de l'alimentation durable et de la solidarité internationale,

Projets prioritaires :

- **Faire du nouveau quartier de la Gendarmerie à Assesse un « quartier durable »** dans lequel la mixité sociale et générationnelle sera favorisée grâce au développement d'espaces de rencontre conviviaux et de logements, dont une partie sera financièrement plus abordable, notamment pour les jeunes ménages ou les familles monoparentales et d'autres seront adaptés aux aînés et aux personnes à mobilité réduite;

L'objectif de 10% de logements publics fixé par la Région wallonne y sera poursuivi en partenariat avec le Foyer Jambois ;

L'accent sera également mis sur une très grande efficacité énergétique et environnementale, ainsi que sur la mobilité douce. Des zones seront réservées au

développement de la biodiversité qui sera par ailleurs favorisée de manière globale au niveau du quartier.

Le développement d'activités économiques qu'il s'agisse de commerces ou de professions libérales y sera favorisé.

- Doter la commune d'Assesse d'une **politique ambitieuse en matière énergétique**, tant via le soutien de la population quant aux économies d'énergie, avec une forte attention aux les familles les plus précarisées, que via le soutien de la production d'énergie renouvelable sur le territoire communal, que via la mise en œuvre de prescriptions « basse énergie » dans les permis d'urbanisme qui seront délivrés ou encore la promotion d'une mobilité douce (covoiturage, vélo,...) ;
- Améliorer la **performance énergétique des bâtiments communaux (notamment les écoles)** et donc aussi le confort de leurs occupants (travailleurs, élèves,...) pour économiser les deniers publics et réduire l'impact sur l'environnement ;
- Veiller à la sécurisation et l'accessibilité des Transports en Commun et des points d'arrêts du chemin de fer ainsi que la **sécurisation des « points noirs » en terme de sécurité routière**, particulièrement à proximité des écoles;
- **Réduire l'insécurité liée au trafic de transit** dans nos villages avec le concours de professionnels et de la population dans le cadre d'un plan de mobilité concerté avec les communes voisines ;
- **Réhabiliter et développer le réseau de voies lentes** afin de promouvoir la mobilité douce et le tourisme, en collaboration avec le groupe chemin et sentiers ;
- **Préserver et développer la biodiversité** notamment dans le cadre du Plan Maya via la plantation de prés fleuris, de haies de mellifères, le développement d'un quartier « abeilles bienvenues » et d'hôtels à insectes en collaboration avec les écoles communales et via la création/réhabilitation de marres ;
- Rechercher des moyens de **lutter contre le bruit** lié à la circulation routière ;
- Etudier la création, en collaboration avec les communes voisines, d'une unité de production de **repas de qualité à destination des écoles et des aînés** ;
- Participer à un ou des projets de **coopération internationale** en collaboration avec une ou d'autres communes afin d'optimiser notre action et soutenir les initiatives de défense des valeurs démocratiques ou de promotion des droits de l'Homme et du commerce équitable...

Deuxième Echevine : Christiane Marchal

En charge de la Jeunesse, du Secteur Associatif, des Aînés, de la Culture et du Tourisme.

Projets prioritaires :

Jeunesse

La commune d'Assesse compte actuellement près de 20% de jeunes entre 15 et 29 ans.

- Développer une **politique de jeunesse inclusive et transversale** ;
- Mettre en place d'un **conseil consultatif de la jeunesse** ;

- Etudier la création d'une **maison de jeunes** ou d'un dispositif encadré permettant à ceux-ci de se rencontrer, d'échanger des idées et mettre en place avec eux des projets concrets dont pourraient bénéficier tous les Assessois ;
- Encourager et favoriser les **rencontres** et les **échanges** entre les différents mouvements et groupes de jeunes ;
- Définir et réaliser, avec et pour les jeunes, un **projet culturel d'envergure (concert ou festival)** ;
- Défendre une **politique de soutien complet** aux différents projets sociaux, culturels et pluridisciplinaires de l'éducatrice de rue et l'aider dans la réalisation de nouveaux projets, dans le cadre d'une mission qui doit être adaptée clairement aux besoins et attentes du public jeune et des parents ;
- Mener des **actions de prévention**, par rapport à la drogue, l'alcool, le sida, les nuisances sonores, en collaboration avec l'éducatrice de rue, les comités organisateurs de festivités et les ASBL spécialisées dans ces actions (ex : zone T à Andenne) ;
- Poursuivre la participation au projet **Eté solidaire**.

Aînés (en collaboration avec le CPAS)

Il y a actuellement en Wallonie, + de 400 000 personnes âgées de 65 à 79 ans et plus ou moins 170.000 de 80 ans et plus. Dans 10 ans, ces nombres devraient augmenter d'environ 200.000 unités. La commune d'Assesse, sera également concernée.

- Mettre en place un **conseil consultatif des aînés**.
- Porter une attention particulière aux **besoins réels rencontrés par les personnes âgées**, réaliser des séances d'information et formations gratuites pour la population âgée (prévention des chutes, cours de gym adapté, cours d'initiation à l'informatique) et pour leur famille (services d'accompagnement, assistante sociale, soins à domicile, repas à domicile ...). Développer des initiatives favorisant le maintien à domicile.
- Soutenir et valoriser le **projet de la maison d'accueil communautaire**. Augmenter le nombre de jours d'activités, en accord avec les responsables des salles de l'entité, décentraliser les réunions, afin de répondre à un nombre croissant de demandes, tant des personnes âgées que de leurs familles et accompagnants.
- **Encourager le bénévolat**, sur le territoire de la commune, favoriser l'aide aux personnes âgées (courses, déplacement, aides administratives...),
- Eviter l'**isolement des personnes âgées** en encourageant et valorisant les actions et échanges intergénérationnels.

Tourisme

Le développement du tourisme permet de soutenir l'économie locale et de préserver les ressources culturelles, naturelles, patrimoniales artisanales et gastronomiques d'une commune.

- Valoriser les **points d'attractions majeurs** de la commune d'Assesse en collaboration avec l'Office du Tourisme d'Assesse (OTA)..
- Promouvoir l'utilisation du vélo et développer des circuits de **balades cyclistes** sur toute l'entité, en profitant de la proximité des gares (Assesse, Courrière, Sart-Bernard).
- Poursuivre la promotion du **tourisme vert** en renforçant le réseau d'itinéraires de promenades, de randonnées et de découvertes, via le balisage, la signalétique et l'installation de mobilier touristique (en collaboration avec le groupe Sentiers).
- Valoriser l'**offre d'hébergement** et des formules d'accueil en général accessibles sur le territoire communal, via l'édition d'un dépliant de présentation.
- Identifier, protéger et valoriser le **petit patrimoine culturel** réparti sur la commune, ainsi que le patrimoine folklorique local (fanfares, théâtre, jumelage, village fleuri, ...)
- Proposer la création d'un **circuit de découverte de fermes** en activité de l'entité et des producteurs et artisans locaux.

Culture

La culture est le prolongement indispensable d'un enseignement de qualité :

- Soutenir plus que jamais la **bibliothèque communale** et les initiatives individuelles concrètes qui encouragent à la lecture et à la culture (don de livres, conteries...).
- Poursuivre les activités liées à l'**espace public numérique** et veiller à une plus grande promotion de celui-ci.
- Rendre **cohérente et efficace**, la politique culturelle communale, en réunissant tous les acteurs de terrain, dans le but de fixer des objectifs communs ou complémentaires dans l'intérêt du citoyen. Revoir et amplifier le répertoire des activités culturelles de l'entité.
- Apporter une attention particulière à la préservation de tout le **patrimoine funéraire** (monuments aux morts, tombes anciens combattants...), à la mise en avant des **acquis culturels existants** (troupes de théâtre, danses, fanfares, chorales, peinture, toutes formes d'art en général). Etudier la possibilité de monter une **exposition** retraçant la vie et les traditions de la commune.

L'associatif

La commune d'Assesse compte sur son territoire plus d'une cinquantaine d'associations, œuvrant dans des domaines très diversifiés : animations, sports, loisirs, culture...

- **Aider administrativement et accompagner les associations** qui le souhaitent en vue de l'obtention d'information, de subvention émanant d'autres niveaux de pouvoirs que la commune (région Wallonne, communauté Française...).
- Assurer un **hébergement** décent aux groupements et mouvements de jeunes, afin qu'ils puissent développer leurs activités dans des conditions de sécurité et d'hygiène adéquates.

- Revoir le **règlement communal** concernant le prêt de matériel et l'aide logistique nécessaires au bon fonctionnement des activités, festivités et manifestations, organisées par les différentes associations
- Participer financièrement dans l'élaboration de certains projets, tout en restant équitable pour chaque association.
- Organiser un « **salon de l'associatif** », assurant une meilleure information de la population, dans ce domaine.
- **Favoriser les synergies** entre les différentes associations de l'entité via des rencontres et des échanges d'expériences (réunions, salon, maison des associations, fête populaire...).
- Soutenir des projets innovants émanant d'initiatives citoyennes et ou associatives.

Troisième Echevin : Dany Weverbergh (ACOR)

En charge des Finances, du développement économique, de l'Informatique, du Personnel et des Cultes.

Projets prioritaires :

Finances

Nos projets reflètent notre ambition déterminée pour Assesse et ses habitants. Nous sommes cependant conscients que la concrétisation de ces projets nécessitera à la fois des moyens budgétaires et des arbitrages réguliers. Chacun doit être conscient que l'équilibre budgétaire, qui semble être une évidence dans de nombreuses communes ou ménages, n'a plus été de mise à Assesse en 2012 pour la première fois depuis la fusion des communes (1977). Le premier déficit du compte à l'ordinaire (-27.000 € en 2012) devra rester l'exception.

Le Collège s'engage à ne pas augmenter la pression fiscale communale globale, en l'état actuel des obligations communales. Ce ne sera guère évident car les mauvaises nouvelles s'accumulent sur le dos des communes en raison de décisions du gouvernement fédéral ou régional. Par exemple :

- Au niveau des additionnels à l'IPP : décélération du rythme d'enrôlement fin 2012 et pas de prévision de rattraper ce mouvement en 2013 ;
- L'impact 2013 de la réforme fédérale sur le financement des pensions du secteur local continuera à un rythme soutenu jusqu'au minimum en 2016 avec un choc encore plus important à la zone de police entre 2014 et 2015 ;
- Au niveau de la zone de secours : les moyens actuellement dégagés sont insuffisants pour assumer le surcoût structurel de la réforme annoncée (normes d'aide adéquate la plus rapide, statuts des sapeurs...) et encore moins suffisants pour assumer le rééquilibrage 50%-50% fédéral-communes des coûts des futures zones de secours ;
- La dégressivité des allocations de chômage : Quid de l'impact sur les transferts de personnes vers le CPAS ? ;

Le niveau de la dette communale devra être maîtrisé. La réalisation de différents biens communaux sera envisagée afin de respecter les engagements pris ci-dessus.

Cultes

La commune proposera d'être une commune « pilote » dans le cadre de la réforme des fabriques d'église telle que proposée et présentée par le Ministre Furlan aux représentants des différentes religions et mouvements philosophiques.

Elle encouragera la fusion de différentes fabriques d'église sur base volontaire en pleine concertation avec celles-ci et les autorités religieuses.

Elle favorisera et organisera diverses collaborations en matière de marchés publics, de mise en commun du personnel et du savoir faire des différentes fabriques.

Economie durable

La commune soutiendra l'organisation de marchés de produits frais et de production locale à périodicité fixe, soit dans un endroit fixe, soit via une tournante par village. Ils constitueront un lieu de rencontre entre producteurs et consommateurs, mais aussi avec les associations locales. De nombreux agriculteurs et maraîchers sont actifs sur la commune d'Assesse. Pour eux, la vente en circuit court peut constituer un nouveau débouché économique. De tels marchés du terroir constitueront également un espace de rencontre et de convivialité supplémentaire pour les habitants de nos villages, renforçant par là-même le lien social.

La commune soutiendra les artisans et les PME locales, en encourageant leur mise en réseau par la création d'une association des artisans et PME. La tenue d'un salon annuel qui sera leur vitrine leur sera proposée. Il sera le lieu de présentation des savoirs faire au sein de la commune et pourrait se doubler d'un lieu de rencontre entre employeurs locaux et demandeurs d'emploi.

Informatique

L'informatisation de la nouvelle maison communale devra se faire dans le respect du double principe d'accessibilité permanente aux fonctionnalités informatiques (moins de 4h d'empêchement admissible) et de sécurité via la mise en place de back up permanent en dehors du bâtiment.

L'utilisation de logiciels libres sera étudiée dans le cadre des services communaux.

Le site internet de la commune devra permettre au citoyen l'obtention ou la commande de documents administratifs. Il sera également un outil important de communication et d'information du citoyen.

Accessibilité

Il sera particulièrement veiller à l'accessibilité des bâtiments communaux et publics.

La commune a en ce sens adopté la charte proposée par l'AWIPH et le CAWaB. Par celle-ci, il a été décidé que, dans le cadre de passation de marchés publics, une certaine pondération pour les critères concernant les attentions particulières à l'accessibilité et l'autonomie des personnes à mobilité réduite sera d'application sans préjudice du respect des normes urbanistiques d'accessibilité.

Quatrième Echevin : Jean-Luc Mosseray (ACOR)

En charge de l'Enseignement, de l'Accueil Extra-scolaire, de la Petite Enfance, des Sports, du Civisme et de la Communication communale.

Projets prioritaires :

Enseignement

Nos enfants et nos jeunes sont la richesse de notre société, porteurs de nos espoirs. Il faut assurer leur formation et leur permettre de s'épanouir tout en se prenant en main.

En tant que Pouvoir Organisateur, la Commune doit promouvoir activement ses écoles (communication et site internet). Elle veillera également au maintien d'un enseignement de qualité et de proximité dans des locaux mieux adaptés (ex : projet école de Maillen). Ceci afin de maintenir les enfants dans nos villages et de favoriser les liens sociaux entre familles.

Elle veillera également à l'avenir à un entretien plus régulier des infrastructures d'enseignement existantes.

Le soutien sera assuré aux enseignants et à leurs diverses initiatives pédagogiques, notamment en matière d'éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets, pour un enseignement plus vert.

L'avenir étant également numérique, nous renforcerons les projets « Cyber-classe ».

En collaboration avec d'autres acteurs (CPAS, Autres Communes, Ecoles Libres, ...) et avec l'échevin en charge de l'Alimentation durable, une réflexion sera mise en œuvre pour la fourniture aux enfants, de repas de qualité, équilibrés et élaborés à base de produits locaux.

Petite Enfance

Avec le CPAS et la Crèche Bécassine, nous établirons une radiographie des structures d'accueil de la petite enfance afin de mettre en place une plus grande collaboration entre les différents acteurs.

En fonction des différentes possibilités, nous favoriserons les projets destinés à accroître le nombre de places et développer de nouvelles structures (partenariat extérieur et public-privé).

Nous veillerons également à en renforcer la promotion auprès des nouveaux habitants.

Accueil extrascolaire

Malgré les difficultés budgétaires, nous souhaitons maintenir la structure de l'Accueil Extrascolaire en veillant à une meilleure utilisation des ressources et à compléter, si besoin, l'offre.

Une meilleure promotion des stages réalisés en collaboration avec la Régie Communale Autonome des Sports (RCAS), devrait permettre de réduire l'impact financier important de cette activité et d'en faire profiter d'avantage un public plus large.

Civisme

Nous veillerons à renforcer la prévention de diverses petites incivilités (immondices, vandalisme, tags, ...). Si nécessaire, des peines d'intérêt général seront envisagées en synergie avec la police locale.

En collaboration avec les écoles, l'éducatrice de rue, les associations patriotiques et les acteurs culturels (bibliothèque, ...) nous veillerons à promouvoir régulièrement le devoir de mémoire pour les jeunes et moins jeunes.

En 2014, nous profiterons de la commémoration de 14-18 pour remettre à l'honneur le 11 novembre.

Sports

A travers la RCAS, et en fonction des moyens financiers, la Commune d'Assesse doit rester une Commune sportive, notamment par :

- Un élargissement des activités proposées à la population ; tout en continuant à organiser les activités existantes (stages, JCPMF, ...)
- Le développement et l'amélioration des infrastructures existantes
- La création de nouvelles infrastructures avec l'aide de subsides (Synthétique d'Assesse, Courrière, Sart-Bernard, projet UREBA,...) et dans le cadre d'un partenariat Win-Win avec les différents clubs.
- Le soutien à diverses organisations (VTT, Jogging, Badminton,...)
- La participation au Trophée Communes Sportives
- Le maintien d'un soutien financier étudié et équitable aux différents clubs.
- Une meilleure promotion des différentes activités sportives sur la Commune.
- En collaboration avec l'Eco-passeur et avec l'Echevin en charge de l'Energie, une aide aux clubs en vue d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie (projet UREBA, isolation, ...)

Communication

Le citoyen doit être un acteur de la vie et de l'avenir de sa Commune. Comment ? Par :

- Une information proactive de la Commune vers le citoyen (E-mailing,...)
- Une révision et une refonte du Bulletin d'Information Communale
- Une amélioration de l'accueil des nouveaux habitants (promotion des clubs et commerçants locaux, ...)

Président du CPAS : Alain Burllet (ACOR)

En charge de l'Insertion socioprofessionnelle, des Affaires sociales, de l'Intégration et de l'Egalité des Chances.

Projets prioritaires :

Dans l'ordre des étapes de la vie

Défendre une politique de soutien à la jeunesse, préventive et non répressive, en soutenant le travail de l'éducatrice de rue (en collaboration avec l'échevine de la Jeunesse)

Les jeunes de nos villages ne disposent pas de lieux de rencontre pour se retrouver en soirée dans des lieux adéquats. Nous les aiderons et leur donnerons l'occasion de se rassembler autour de lieux de rencontre encadrés (maisons de jeunes ou autres initiatives qui émergeraient dans le cadre de la démarche du PCDR ou via des groupes locaux existants ou à créer).

Mener une politique du logement en faveur des jeunes ménages (mixité avec les aînés – logements kangourous, etc) (en collaboration avec l'échevin du Logement)

Le logement pose un énorme problème dans notre région. Terrains et constructions atteignent des prix quasi inabordables pour les ménages qui s'installent et pour les revenus moyens.

Nous favoriserons les initiatives de logements intergénérationnels (aînés au rez-de-chaussée et jeunes à l'étage, par exemple) afin que les uns et les autres puissent vivre en complémentarité tout en diminuant le budget consacré par chaque ménage à son logement.

Favoriser les échanges intergénérationnels (Maison d'Accueil Communautaire – Accueil extrascolaire) (en collaboration avec l'échevin de l'Enfance)

Les familles sont de plus en plus éclatées, les générations se rencontrent de moins en moins. Dès le plus jeune âge, nous donnerons des occasions à nos enfants de rencontrer les aînés et d'apprendre ainsi à les respecter.

Garantir l'accès à la culture pour tous (Ambassadeurs culturels, Article 27,...)

Beaucoup de personnes ne fréquentent pas les lieux culturels parce qu'elles n'ont pas de moyen de locomotion, que le prix est trop élevé pour leur budget mais aussi tout simplement parce qu'elles ne s'y sentent pas à leur place. Grâce au projet d'ambassadeurs culturels mené en partenariat par l'asbl Article 27 et à l'asbl CAIAC, en collaboration avec la Bibliothèque communale, nous leur donnerons la possibilité d'accéder aux manifestations culturelles dans et en dehors de l'entité.

Sauvegarder et poursuivre le projet d'accueil des demandeurs d'asile : MENA (Mineurs Etrangers Non-Accompagnés) et ILA (Initiative Locale d'Accueil)

Nous continuerons, en soutenant les services existants (MENA et ILA) à accueillir, dignement et dans le cadre d'un projet constructif, les personnes (isolés, familles, mineurs non-accompagnés) qui, pour diverses raisons, ont dû quitter leur pays et sont hébergées sur le territoire communal, en attente d'une décision qui relève du Fédéral.

Favoriser les initiatives ciblant les Aînés (en collaboration avec l'échevine des Aînés)

Nous vivons de plus en plus âgés, les problèmes spécifiques aux 3x20 et plus encore aux 4 x 20 vont se multiplier : solitude, problèmes de mobilité, soins spécifiques et de plus en plus importants, etc.

Nous pérenniserons et développerons les services et initiatives existants (Maison d'accueil communautaire, service de voiturage...) et en créerons-en de nouveaux (Repas à domicile, loisirs actifs, ...) en collaboration avec le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) qui sera mis en place.

D'une façon transversale, assurer la meilleure organisation des services du CPAS

- Assurer la meilleure collaboration possible entre les services du CPAS et de la Commune, dans le cadre de leur installation en un espace commun
- Se préparer à l'éventuelle augmentation des demandes d'aide, en conséquence des politiques fédérales.
- Continuer à assurer aux travailleurs sociaux une formation continue leur permettant de rester en phase avec l'évolution de leur métier et de la vie en général.